



Canadian Council of
Child and Youth Advocates

Conseil Canadien des Défenseurs
des Enfants et des Jeunes

Alberta

Child and Youth Advocate

Ph: (780) 422-6056

Email: ca.information@ocya.alberta.ca

British Columbia

Representative for Children and Youth

Toll-Free: 1-800-476-3933

Email: rcy@rcybc.ca

Manitoba

Advocate for Children and Youth

Ph: (204) 988-7440

Email: info@manitobaadvocate.ca

New Brunswick

Child and Youth Advocate

Ph: (506) 453-2789

Email: advocate-defenseur@gnb.ca

Newfoundland and Labrador

Child and Youth Advocate

Ph: (709) 753-3888

Email: office@ocya.nl.ca

Nova Scotia

Office of the Ombudsman

Youth Services

Ph: (902) 424-6780

Email: ombudsman@novascotia.ca

Nunavut

Representative for Children and Youth

Ph: (867) 975-5090

Email: contact@rcynnu.ca

Ontario

Office of the Ombudsman

Children and Youth Unit

Ph: (416) 325-5669

Email: cy-ej@ombudsman.on.ca

Prince Edward Island

Office of the Child and Youth

Advocate/PEI

Ph: (902) 368-5630

Email: voiceforchildren@ocypei.ca

Québec

Commission des droits de la personne

et des droits de la jeunesse

Tél: (514) 873-5146

Email: information@cdpdj.qc.ca

Saskatchewan

Advocate for Children and Youth

Ph: (306) 933-6700

Email: contact@saskadvocate.ca

Yukon

Child and Youth Advocate

Ph: (867) 456-5575

Email: annette.king@ycao.ca

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

20 novembre 2025

Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes demande le respect du Principe de Jordan à l'occasion de la Journée nationale de l'enfant et chaque jour. Nos enfants, notre avenir

SASKATOON – Le 20 novembre est la Journée nationale de l'enfant, une journée pour célébrer les enfants et les jeunes et un rappel de l'engagement du Canada envers les droits de l'enfant. En 1991, le Canada a ratifié la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (CNUDE), un instrument international juridiquement contraignant en matière de droits humains.

La CNUDE énonce 54 articles couvrant un éventail de protection et de droits particuliers pour les enfants et établit des normes en matière de soins de santé, d'éducation et de services juridiques, civils et sociaux. Malheureusement, plus de 30 ans plus tard, les enfants et les jeunes continuent de faire face à des obstacles, et leurs alliés adultes doivent encore se battre pour que leurs droits soient respectés, particulièrement par les gouvernements.

Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes tire la sonnette d'alarme concernant les retards touchant l'accès, partout au Canada, des enfants autochtones aux services essentiels dans le cadre du Principe de Jordan.

« Les enfants autochtones dépérissent sans soutien en raison des différends juridictionnels et des inégalités dans les services », a déclaré la Dre Lisa Broda, présidente du Conseil.

Les défis actuels entourant le Principe de Jordan (également connu sous le nom de The Inuit Child First Initiative au Nunavut) et les retards du gouvernement du Canada dans la résolution des obstacles à l'accès aux services pour les enfants autochtones ont des conséquences dévastatrices sur leur sécurité et leur bien-être.

« Les changements dans le financement ou leur annulation soudaine par le Canada, le nombre croissant de refus de demandes et l'énorme accumulation de demandes en attente ont pour effet que les enfants et les jeunes autochtones ne reçoivent pas les services et les soutiens dont ils ont désespérément besoin pour avoir la meilleure qualité de vie possible, et auxquels ils ont droit en vertu de la CNUDE », a déclaré Broda.

« Ces retards, interruptions et refus ont des effets graves et choquants sur la santé, la santé mentale et le bien-être général des enfants et des jeunes autochtones », a poursuivi Broda. Tragiquement, comme Jordan River Anderson, à qui le Principe de Jordan a été dédié en 2005, de nombreux enfants et jeunes continuent de mourir en attendant les ressources dont ils ont besoin.

En cette Journée nationale de l'enfant, et chaque jour, le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes exhorte le Canada à mettre fin immédiatement à la discrimination et à éliminer les obstacles systémiques qui empêchent les enfants et les jeunes autochtones de recevoir les services et les soutiens auxquels ils ont droit.

Nous devons tous continuer à défendre les enfants autochtones et appeler les gouvernements provinciaux et territoriaux à agir pour encourager le Canada à faire mieux. L'avenir de nos enfants autochtones en dépend.

Le Conseil canadien des défenseurs des enfants et des jeunes est une association de défenseurs, représentants et ombudsmans des enfants provenant de partout au Canada, qui occupent des postes indépendants au sein des assemblées législatives de leurs territoires de compétence respectifs, avec des mandats législatifs visant à promouvoir et protéger les droits humains des enfants par la défense des droits, les conseils au gouvernement, l'amplification des voix des enfants et des jeunes, et l'éducation du public.

Pour en savoir plus, consultez www.cccya.ca.

-30-

Contact médias:

Leeann Palmer

lpalmer@saskadvocate.ca